

Le face bu billet renouvelé sera l'intérêt de \$530 à 7% pour 4 mois plus 3 jours ou 123 jours. En procédant encore par la méthode de 6%, on aura :

$$\begin{array}{r} \$530 \div 100 \times 2 = \$10.60 \text{ pour 120 jours.} \\ 0.27 + \text{ " } 3 \text{ " } \end{array}$$

$$\begin{array}{r} \text{Ajoutez } \frac{1}{3} \\ \$10.87 \quad 123 \text{ " } \\ 1.81 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} (*) \text{ Retranchez } \frac{1}{3} \\ \$12.68 \\ 0.18 \text{ près.} \end{array}$$

$$\$12.50$$

La face du billet sera donc de :

$$\$300 + 12.50 = \$312.50. \text{—Rég.}$$

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Dissolution de la dissidence de Dundee, dans le comté de Huntingdon.

Ordre en conseil du 11 décembre 1893

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil d'ordonner, qu'attendu que les syndics dissidents de la municipalité de Dundee, dans le comté de Huntingdon, ont laissé passer une année sans avoir une école, soit dans leur propre municipalité, soit conjointement avec d'autres syndics dans une municipalité voisine, et qu'ils n'ont pas mis la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, et de déclarer que la corporation des syndics des écoles dissidentes pour la dite municipalité de Dundee, dans le dit comté de Huntingdon, est dissoute, et elle est par les présentes dissoute, en conformité au statut en tel cas fait et pourvu. 4911-3

(*) Dans le commerce, les hommes d'affaires, pour plus de rapidité dans leurs calculs, comptent l'année commerciale de 360 jours, mais les banques, pour plus de précision, calculent les intérêts et les escomptes sur l'année de 365 jours, ce qui fait une différence de $\frac{1}{3}$.

Nominations de commissaires d'écoles

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 19 décembre 1893, de nommer M. Alphonse Desautels, commissaire d'écoles pour la municipalité du village de Saint-Romuald de Farnham, Missisquoi, en remplacement de M. Abraham Baillargeon, décédé.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 19 décembre 1893, de nommer M. Hamilton Stewart Dowd, commissaire d'écoles pour la municipalité de Quyon, Pontiac, en remplacement de M. Charles Bell, absent.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 28 décembre dernier (1893), de nommer M. Magloire Dionne, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Hermé, comtés de Compton et Stanstead, en remplacement de M. Alexandre Lazure, absent.

LA REVUE CANADIENNE

Revue mensuelle paraissant le 12 de chaque mois, par livraison de 64 pages, ornée de gravures artistiques et de nombreux dessins dans le texte.

La REVUE CANADIENNE a atteint sa 29ème année de publication. Elle s'occupe de religion, histoire, littérature, poésie, beaux-arts, traditions populaires et bibliographie. Sa rédaction ne laisse rien à désirer.

Nous en recommandons fortement la lecture aux membres du corps enseignant. Le prix de l'abonnement est de deux piastres et demie par année.

BEAUCHEMIN & FILS

Propriétaires-administrateurs

256-258, RUE ST-PAUL, MONTREAL